



COMPTE RENDU

Réunion Conseil Municipal – 09 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf février à 19h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à huis clos en la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Jean RACINE, Maire.

Etaient présents : J. RACINE, E. ONIMUS, M. GARESSUS, N. VIESTE, S. CHARDON, Y. MARECHAL, J. SIMONCINI, A. GOFFINET.

Excusé(e)s : A. RUBINO, S. JEMEI

Avait donné pouvoir : aucun

Nombre de conseillers : en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 09

Madame Anne GOFFINET est désignée secrétaire de séance :

Madame Sabine HOFF a participé à la réunion

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 19h35

Thèmes

Approbation du compte rendu du 01 Décembre 2020

- Une erreur s'est glissée dans l'intitulé de l'ordre du jour. Il s'agissait d'approuver le CM de la réunion du 08 septembre 2020 et non du 10 juillet 2020. Rectification faite

Dissolution du syndicat du gymnase de Montreux-Château (rapporteur Jean Racine et Anne Goffinet)

- Le 18 décembre 2020, le conseil syndical du gymnase de Montreux-Château a accepté à l'unanimité des votants, la dissolution du syndicat de gestion au 31 décembre 2020. A la suite de cette décision, une convention sera établie, pour l'utilisation des biens concernés, entre la Commune de Montreux-Château et les communes envoyant des élèves au collège.
- Après avoir entendu A. Goffinet, délégué titulaire au conseil syndical, et en avoir débattu, le CM a accepté à l'unanimité des votants la dissolution du syndicat de gestion du gymnase au 31 décembre 2020.

Groupement de commande pour la reliure et la restauration des registres (rapporteur Jean Racine)

- La réglementation applicable aux registres d'état-civil et d'actes administratifs (délibérations, arrêtés et décisions) impose des règles spécifiques pour la reliure de ces actes. C'est la garantie d'une bonne conservation des registres dans le temps.
Afin de limiter les coûts et de choisir un prestataire approprié, le centre de gestion (CDG90) envisage la passation d'un marché à bon de commande pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} mars 2021. La collectivité, si intéressée, est invitée à délibérer afin d'adhérer à ce service.
- Après en avoir débattu, le CM décide à l'unanimité des votants :
D'autoriser le Maire à mandater le CDG90 pour mettre en œuvre le groupement de commandes pour la reliure et la restauration des registres



D'autoriser le Maire à signer tous les documents s'y afférents.

Convention de mise à disposition de l'église de Grosne (rapporteur Jean Racine)

- Jusqu'en 2016, la gestion de l'église et du cimetière de Grosne-Vellescot-Recouvrance était confiée à un syndicat intercommunal composé de membres des 3 communes. A la suite de la dissolution du syndicat, les Communes de Grosne et Vellescot où sont installés les biens concernés en récupéraient la gestion.

Il convenait donc pour chaque commune propriétaire d'établir une convention de mise à disposition de leur bien avec les 2 autres communes.

Ce n'est qu'en 2020 que Grosne proposa sa convention. Les 2 autres communes la refusant au motif qu'elles n'avaient pas à prendre en charge l'investissement.

Il convient à ce jour d'étudier la 2^{ème} version proposée par le Maire de Grosne.

- Après en avoir débattu, le CM reporte sa décision au raison de la tenue d'une prochaine réunion à Grosne le 15 février 2021 au cours de laquelle nos délégués proposeront quelques ajustements.

Compte rendu des réunions des syndicats intercommunaux

- Fourrière : Mme E. Onimus, titulaire, s'étonne de l'horaire (16h30) de la prochaine réunion. Pour raison professionnelle elle ne pourra y assister de même que J. Maréchal (suppléant).
- Gymnase de Montreux-Château : voir ordre du jour n°2
- RPI : Pas de réunion depuis juillet 2020
- Territoire d'énergie 90 : Compte rendu de la réunion du 08 février 2021 à la prochaine réunion du CM.

Informations et questions diverses

Le Maire informe :

- Programme national ponts

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat à travers deux organismes (l'ANCT et le CEREMA) propose d'accompagner les communes sur le chemin de la meilleure connaissance et du meilleur entretien de leur patrimoine d'ouvrages d'art.

Cet accompagnement vise à recenser et évaluer les ouvrages communaux.

La collectivité est concernée avec le pont enjambant le ruisseau l'Ecrevisse, rue du moulin.

L'opération se déroule en 2 phases :

Dès mai 2021 : Visite de recensement, fourniture d'un carnet de santé détaillant la trame des étapes à réaliser dans les années à venir (surveillance et entretien).

Automne 2021 : Evaluation des ouvrages les plus sensibles.

Le Maire a souhaité entrer dans cette démarche et a donc candidaté auprès de la DDT 90.



- Groupement de commandes du CD 90 pour l'achat de produits de marquage routier
Il y a lieu de renouveler l'adhésion à ce dispositif avant le 31 mars 2021. Accord du CM.
- Travaux en forêt proposés par l'ONF
Parcelle au Cournot
Dégagement des jeunes plantations (chênes sessiles) à la débroussailleuse et plantation de 48 plants mélangés (chênes sessiles-merisiers).
Le devis n'étant pas arrivé en mairie, le CM donne un accord de principe
- Déploiement de la fibre
A la fin 2020, dans le Département, 12 communes sont totalement couvertes par le réseau fibre optique. A l'exception d'un bâtiment, Recouvrance est la seule commune de la Vallée de l'Ecrevisse à être totalement fibrée.
- Elections régionales – Elections départementales
Ces élections devraient se dérouler le même jour début juin 2021. A ce jour la date n'a pas encore été officialisée.

Prochaine réunion : Mardi 16 mars 2021 à 19h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

La secrétaire de séance,
Anne GOFFINET

